Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 34 (1987)
Heft: 10

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

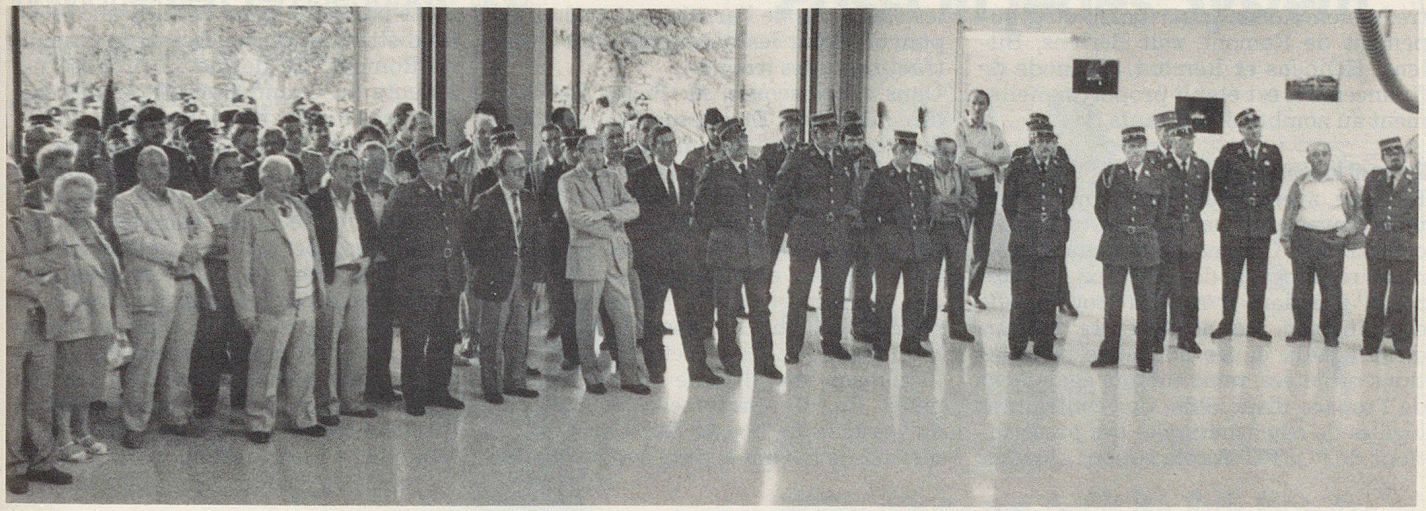

Inauguration des bâtiments de la PCi à Romont

20 ans après: la re-naissance

Mpl/C.S. Samedi 12 septembre. La petite bourgade de Romont connaît ce jour-là une agitation peu habituelle. En effet, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments du feu et de la protection civile, dans le quartier de Chavannes, la Commune a convié ses invités à une visite guidée, suivie d'un apéritif en fanfare.
Six ans de discussions ont été nécessaires pour mener à terme ce projet, mais le résultat n'a déçu personne: ayant plus que doublé de surface, le nouveau centre se distingue par sa modernité et sa polyvalence.

En 1967 s'achevait la construction du bâtiment du feu et de protection civile de la commune de Romont. 20 ans plus tard, la population de la région a augmenté, l'industrie s'est considérablement développée, autant de faïts qui ont suscité des besoins nouveaux.
Il fut ainsi décidé, en 1981, d'agrandir les locaux de la PCi, d'améliorer le matériel existant et de construire un abri supplémentaire, ainsi qu'un poste sanitaire. La commission d'étude nommée pour cette occasion, composée de trois conseillers communaux, trois représentants du corps de sapeurs-pompiers et trois membres du service de PCi, visita différentes installations en Suisse romande, pour présenter, en novembre 1982, un projet aussi réaliste que possible.

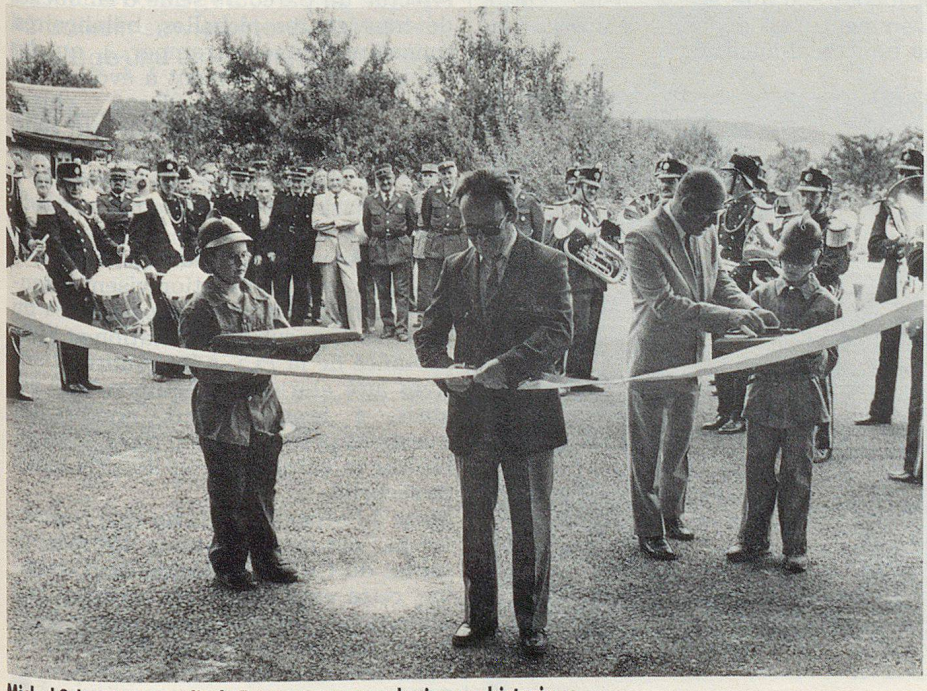

Michel Schmoutz, syndic de Romont: un coup de ciseaux historique.

Des bâtiments «tout usage»

Au rez-de-chaussée, une salle d'instruction avec cuisine a été aménagée. En effet, les changements intervenus dans le système de formation nécessitaient un local fermé. Cette salle servira également de réfectoire pour les citoyens engagés dans les interventions. L'ancienne construction manquait de place et de confort: ainsi ont été agencés des douches, un local radio et un local sanitaire. Avant d'ajouter à l'étage: un dépôt de 86 m², un bureau d'état-major et un local des masques, qui est équipé d'une installation de remplissage des bouteilles d'air comprimé. Ce système permet de fournir à tout le bâtiment l'air comprimé nécessaire, sans déplacement, sans frais, sans attente (jusqu'alors, les bouteilles devaient être amenées à Fribourg pour le remplissage).
Sous la place de roulement et le bâtiment du feu, ont été construits le poste sanitaire, le poste de commandement, le poste d'attente et l'abri public de 171 places, divisé en quatre locaux de 3×51 et 1×18 places. Le poste sanitaire sert aux traitements médicaux ambulatoires de la population, soit à soigner les blessés légers, soit à accueillir et à «trier» les blessés graves avant de les diriger vers un hôpital. Le nombre de lits se monte à 30. Quant au poste d'attente, il est destiné au logement du personnel et au matériel des services d'intervention. Sa capacité est de 80 personnes.
A noter que différentes modifications techniques ont également été apportées: la centrale de ventilation a été aménagée selon les nouvelles prescriptions de l'OFPC, de même que le groupe électrogène et les installations électriques.
L'utilisation et l'entretien de ces locaux se basent sur une convention passée en-

tre les communes appartenant au groupement de Romont, soit Berlens, Billens, Hennens et Romont. Le mode de financement est établi proportionnellement au nombre d'habitants.

Romont la téméraire

Réaliser avec succès un projet d'une telle envergure ne fut pas toujours chose facile. Comme l'a souligné l'ingénieur responsable des travaux, M. Raymond Echkian, il a fallu trouver une combinaison judicieuse entre les anciens locaux et les nouvelles installations projetées, tenir compte également de l'espace disponible, des contraintes légales de construction et des prescriptions de l'OFPC. A cela se sont ajoutées les exigences de l'armée, qui souhaitait pouvoir louer les bâtiments pour l'instruction de ses troupes.

Dans son discours, M. Pierre Ecoffey, directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), a relevé le courage de la commune de Romont, qui a assumé sa responsabilité de chef-lieu, en perfectionnant ses moyens de défense contre les fléaux naturels, ainsi que les qualités professionnelles des sapeurs-pompiers, dirigés par le major Paul Chassot, «seule force d'intervention locale, structurée et immédiatement mobilisable et opérationnelle». Ce rôle «protecteur» de la PCi et du service du feu de Romont dans le district de la Glâne, a été évoqué également par MM. René Grandjean, préfet du district, et Michel Schmoutz, syndic de Romont. Ce dernier a proposé par ailleurs au Grand Conseil de chercher une répartition financière plus équilibrée à l'échelle cantonale. En effet, un investissement tel que celui de Romont est une lourde charge pour une commune de cette taille, compte tenu des avantages perçus en retour. Cette préoccupation est celle de bien des chefs-lieux, limités dans leurs possibilités financières. Une solution cantonale, voire fédérale, devrait être envisagée, pour assurer aux citoyens de Genève, de Coire ou de Chiasso, les mêmes droits et les mêmes possibilités de protection et d'intervention.

10e anniversaire du CRIE à Villeneuve

Encore une première!

Mpl/C.S. Décidément, les responsables du centre d'instruction de Villeneuve ne manquent ni d'idées, ni d'initiatives. Après les enfants, ce fut au tour des personnes âgées d'être invitées à passer une après-midi au CRIE. Ainsi, durant tout le mois de septembre, plus de 200 membres de groupes d'aînés de l'Est Vaudois ont été informés sur la PCi, son organisation, ses tâches, ses abris. Une expérience unique dans le canton de Vaud.

Monsieur Curchod commente l'exercice.

Dans un premier temps, toutes les personnes ont pu assister à la projection du film «Subir ou survivre», illustrant les possibilités et les moyens d'intervention de la protection civile, suivie d'une mini-conférence donnée par M. Curchod, l'administrateur du CRIE, sur les alarmes et les réactions à adopter.

Tout le monde s'est ensuite rendu dans l'abri du centre, où ont été présentées les installations de base (lits, aération, place disponible...). Mi-amusés, mi-sérieux, les invités du jour montrèrent beaucoup d'intérêt à voir enfin «comment c'est dedans», et à déguster les fameux aliments de survie.

Avant d'offrir une petite collation à ses hôtes, le CRIE leur a encore proposé une démonstration de chiens de catastrophe. Une dizaine de jeunes bêtes de différentes races, âgées de 2–3 ans, ont effectué un parcours semé d'embûches de tous genres (échelles, balançoires, tonneaux, tunnel à ramper...), qui les habitue progressivement à évoluer sur terrains accidentés. Deux chiens «formés» ont fait la preuve de leur flair, en recherchant des personnes cachées sous les «décombres». Le spectacle a enthousiasmé toute l'assemblée, étonnée de la rapidité et de l'efficacité de ces collaborateurs à quatre pattes!

Ces séances d'information visent essentiellement à rassurer les personnes du troisième âge sur l'organisation et l'importance de la PCi, à les rendre attentives aux alarmes et équipements des abris, à répondre aux nombreuses questions posées, portant dans l'ensemble sur la subsistance et les problèmes de sécurité.

Suite à l'accueil très favorable rencontré par ces manifestations, les responsables du CRIE ont décidé de poursuivre cette expérience. Ils espèrent par ailleurs que les communes reprendront à leur compte ce type de visites au niveau des mesures et des installations PCi propres à chaque ville ou village.

Pas facile, les échelles!